

COMPRÉHENSION DES DÉFIS ET ENJEUX

Le projet d'un nouveau complexe de soccer au CESM nous a tout de suite amené à nous questionner sur la façon de créer un nouvel équipement sportif à l'intérieur de l'un des plus grands parcs de Montréal. Tout d'abord, comment cet imposant volume arrivera-t-il à dialoguer avec son environnement ? De quelle façon pouvons-nous traiter ces longues façades ? De quelle façon pouvons-nous organiser le programme sur ce site long et étroit ?

En premier lieu, notre proposition favorisera l'interaction avec le parc. Le bâti et les activités s'ouvriront à ce paysage impressionnant. Certes, l'aménagement du site sera bien desservi par l'avenue et les espaces de stationnements, mais elle favorisera les connexions avec le parc et les fonctions du complexe. Les activités seront concentrées au centre de l'organisation afin de créer une place vivante distancée des véhicules.

DESCRIPTION DES PRINCIPES D'INTÉGRATION AU CONTEXTE URBAIN ET AU PARC

Intégration du programme :

La forme du site limite les possibilités d'implantation et force le positionnement des éléments les plus demandants en superficie. Le projet dessine par lui-même une répartition du programme en bande : stationnement/ terrain intérieur/ terrain extérieur/ stationnement. Notre concept se développe par la suite dans cette même logique.

Les deux terrains côte à côte sont une opportunité de créer une place profitable aux deux « la place des Vainqueurs » (place du Soccer). Lors d'évènement sportif cette place prend vie et devient le nouveau pôle d'attraction du parc. Ce pôle devient l'entrée principale au complexe sportif et vient unifier toutes les circulations environnantes. Elle joint l'avenue Papineau et la voie polyvalente et les stationnements aux extrémités. Elle se termine par un belvédère, élément qui complète les principes d'aménagement du futur parc. Cette place évolue en un nouvel élément au programme qui favorise les contacts entre les usagers du parc et du centre.

L'emphase de notre organisation est mise sur l'activité première du lieu, la pratique du soccer. Le pôle principal d'activité du centre est localisé entre les deux terrains (intérieur et extérieur) et non vers un stationnement.

Intégration du bâti :

L'édifice s'ouvre au parc afin d'optimiser les points de vue sur le paysage. Sa toiture se projette à l'horizon et se divise suivant la programmation. Quatre sections de toiture en alternance basse et haute, viennent envelopper la façade sur Papineau. Cette façade rythmée par des avancées et des reculs offre une paroi dynamique face à l'avenue. Ces divisions à la verticale viennent fragmenter cette longue paroi.

Intégration de la végétation :

L'aménagement du site intègre une végétation existante en alternance avec un nouveau type de végétation. Ce rayonnement devient une poursuite du développement du parc à l'intérieur du nouveau projet. Certaines tranches viennent couper la butte afin de créer des percées visuelles et physiques entre la ville, le centre et le parc. L'entrée principale du centre et les accès aux stationnements sont marquée par ces coupures. Cette variation de la topographie contribuera au rythme donné par la façade.

LA RÉPONSE AUX CONTRAINTES FONCTIONNELLES ET LA RELATION INTÉRIEUR/EXTÉRIEUR

Organisation fonctionnel du bâtiment :

La majorité des fonctions du complexe longe le bâtiment entre le parc et le terrain intérieur. Le schéma organisationnel est simple afin de faciliter l'orientation des usagers. Les services sportifs se retrouvent au niveau du sol afin de bien desservir le terrain intérieur et extérieur. Les services publics se concentrent sur deux niveaux près du pôle d'activité où l'on retrouvera : l'entrée, la place des Vainqueurs (place du Soccer), l'aire de restauration, la salle à manger, l'aire événementielle et le belvédère. Le regroupement de ces fonctions contribuera à unifier les utilisateurs du centre et du parc afin de créer un pôle rassembleur.

Relation intérieur/extérieur :

Le choix d'orienter les grandes lignes du projet en plaçant l'expérience de l'utilisateur au premier niveau de décision, nous amène à développer une proposition où l'expérience sera la plus riche possible pour les joueurs, les entraîneurs, les spectateurs et les visiteurs. Pour ce faire, nous tenons absolument à maximiser les connexions entre l'intérieur et l'extérieur. De la surface de jeu, il doit être possible de profiter de l'apport de l'extérieur : vues sur le ciel, sur le parc et sur le terrain extérieur. Inversement, lorsque nous nous retrouvons à l'extérieur, les usagers seront en relation constante avec les activités intérieures.

Cette organisation longitudinale sur deux niveaux permet d'augmenter ces connexions entre les différents services tout en permettant pour chacun des contacts visuels et physiques avec le parc et le terrain de soccer. Une longue passerelle ajoutera une promenade extérieure à l'étage afin de bonifier l'expérience. Elle donnera un accès extérieur au belvédère et aux services publics tout en servant d'accès universel. La création d'espace en hauteur offrira aux usagers une vue d'ensemble sur le parc. Ces espaces pourront renfermer des éléments didactiques en relation avec le parc.

LES ORIENTATIONS EN DÉVELOPPEMENT DURABLE

Notre vision pour ce nouvel équipement concernant les aspects de développement durable va au-delà des critères d'évaluation du système d'accréditation LEED. En plus de la recherche, des crédits du système d'évaluation LEED nécessaires à l'obtention du niveau OR, notre attention se tourne principalement sur deux volets (le bien-être de l'utilisateur et la réduction de l'impact environnemental du nouvel équipement sur son environnement). De plus, nous croyons que le projet doit servir à l'enseignement de la population (utilisateurs, visiteurs ou passants) pour bien faire comprendre les impacts des bâtiments sur l'environnement.

Nous voulons favoriser le bien-être de l'utilisateur en lui procurant : de la lumière naturelle, des vues sur l'extérieur, de l'air de première qualité, la possibilité d'influencer son environnement et le recours à des matériaux qui n'émettent pas de COV.

La réduction de l'impact sur le site se fera par l'application des mesures suivantes : réduction des îlots de chaleur (toiture et autres), gestion des eaux pluviales sur le site, le développement d'un aménagement économe en eau, restauration des espaces dégagés avec des plantations indigènes.